

ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DES COTEAUX PERIGOURDINS

Siège social : Mairie de Chavagnac

Chavagnac

24120 LES COTEAUX PERIGOURDINS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du VENDREDI 8 OCTOBRE 2021 – 20 heures 30.

Présents :

Mesdames PORTE Marie-Christine, CASSAGNERES Sylvie, GARREAU Nicole, SERRE Raymonde, FORSTER Liz, MONNET Sandrine, DUBOUCHAUD Francine, FAUCHER Christine, LAGRANCOURT Sylvie, BOUYSSONIE Brigitte.

Messieurs MAZET Jacques, PERRIARD Bertrand, TAVET Alain, CHANQUOI Jean-Marie, CASSAGNERES Bernard, MAURIAC Thibaud, SERRE Jean-Claude, FORSTER Keith, DUBOUCHAUD Jean-Paul, MACHAT Bernard.

Etaient excusés :

Mesdames MAZET-DELPEUCH Danièle, GARGAUD Cathy,

Messieurs REGLAT-BOIREAU Arnaud, GAUTHIER Roger, JARFAUT Luc, DERUBE.

Mme PORTE Marie-Christine, Présidente, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes à cette assemblée générale de l'association pour le Patrimoine des Côteaux Périgourdins et aborde l'ordre du jour avec le bilan moral :

« Bonjour à tous.

Je suis heureuse ENFIN de vous accueillir et je vous remercie très sincèrement de votre présence qui témoigne de votre intérêt pour notre association.

Ce COVID a bouleversé notre société en 2020 et 2021 et il n'a pas épargné notre association. Ce sont des années particulières, vu les restrictions.

Les projets de notre association s'en sont trouvés perturbés. L'assemblée générale annuelle a dû être décalée. Aujourd'hui, nous devons avancer avec l'espoir de jours meilleurs afin de reprendre une vie normale.

Quelques travaux ont cependant été réalisés :

- la mise en place du reliquaire dans l'Eglise,*
- le nettoyage du lavoir de SAGOURNAT,*
- le nettoyage de cabanes,*
- le nettoyage et la mise en place dans la tour d'une armoire venant de Turenne,*
- le nettoyage d'un petit escalier de jardin, Chemin des Fousseaux,*
- la mise en place d'un râtelier pour porter le pain dans le four des Mothes,*

- mais aussi référencer des objets de la vie courante, scanner des photos de classe de 1914 à 1972, répertorier des linteaux de porte,
- et enfin le nettoyage d'un travail qui pourrait être installé sur une petite parcelle que la commune va acheter reliant Grèzes et Chavagnac, où le soir il fait bon venir voir le coucher de soleil embrasser nos deux coteaux.

Parmi les projets à venir :

- faire le pain dans le four des Mothes,
- aller à Vessonne voir notre coffre pesant 500 kgs et datant de l'époque romaine.
- visiter les ateliers Ferrignac à Hautefort, ce n'est pas envisageable pour le moment, ils sont fermés au public à cause de la pandémie.
- organiser une sortie au musée agricole et automobile de Salviac.
- et bien sûr continuer à répertorier et nettoyer les cabanes et les lavoirs.

Par son authenticité, son environnement naturel, notre commune « Les Coteaux Périgourdins » possède de nombreux atouts.

Quand on parle de notre patrimoine, on parle de l'identité des mémoires de manières très différentes : patrimoine naturel, patrimoine historique, religieux ou laïque, patrimoine HUMAIN.

Il y a plein de façons de voir ces lieux.

Pour certains, les lieux, les paysages les touchent parce qu'ils y ont vécu, grandi.

Pour d'autres, il y a des histoires qu'on leur a racontées. Ici, il y avait un forgeron, là il fabriquait des lavoirs, ici nous avons fait le pain jusqu'en 19,,, ici c'était une voie romaine (nous avons une qui traverse la commune)

Derrière chacun de ces lieux, il y a souvent la sueur de nos aînés. Leur œuvre a parfois pris des années pour être réalisée.

Ils n'avaient pas toujours le temps et surtout l'argent nécessaire mais, ils avaient la volonté pour bâtir ces pierres.

C'est cela qui nous touche. C'est une part de l'identité de notre commune, de Notre identité. Cette fierté de parler de notre Pays qui nous rappelle au devoir des projets que nous avons à porter.

Aujourd'hui, nos enfants, nos parents, nos amis sont obligés de partir de notre territoire pour aller travailler comme ils disent ailleurs et, parfois, ont la nostalgie du Pays.

Ils écrivent des chansons « j'ai la Corrèze en cathéter ». Ils mettent des photos de leur village aux murs. Mais ils reviennent tous les ans faire la fête dans leur village sur leurs coteaux. Ils sont tellement attachés à leur territoire.

C'est pour cela que je crois très profondément à l'importance du patrimoine, à sa valorisation et son maintien.

Le patrimoine, c'est une cause, le patrimoine fait partie du cœur.

Les habitants des Coteaux Périgourdins et des environs nous aident à promouvoir notre petit

patrimoine. Ils nous aident à défricher, téléphonent pour nous indiquer qu'ils ont des objets du temps passé que nous pouvons répertorier, des photos, des cabanes, des frontons que nous devons continuer à photographier.

Mme GLAUDON doit venir prochainement photographier toutes ces richesses.

Comme par exemple :

- un marchepied maçonné pour monter dans une calèche,*
- une poutre qui date de 1050,*
- un manoir ou un château de famille : histoire de pierres,*
- un coup de téléphone urgent qui annonce que le coteau de Grèzes est fleuri de bleu,*
- le nettoyage de la tour de Chavagnac,*
- la mise en place dans la tour d'une armoire qui vient de Turenne.*

Enfin la volonté d'ouvrir notre tour au public, d'y faire des expositions, permettrait de faire admirer l'un des joyaux de notre patrimoine.

Je veux remercier la Municipalité, nos élus, pour avoir :

- contribué au financement du coffre du reliquaire,*
- voté l'achat du terrain de M. JOFFRE qui permettrait l'installation du travail rénové dans cet endroit magique d'où nous pouvons admirer en embrassant du regard nos deux villages GREZES et CHAVAGNAC, où la vue des couchers de soleil est magnifique et romantique.*
- et remercier également Thomas Raimundo ainsi que Stéphane Pouch et Jonathan Dethorey*

Et surtout gardons la volonté d'aller de l'avant.

Nous allons avoir besoin d'aides financières pour nos projets auprès de la Commune, la Communautés de communes, le Département, la Région, l'Europe, les mécènes et, sans aller si loin simplement de nos cotisations.

J'ai une conviction que je veux partager avec vous.

Le patrimoine est porteur d'économie. Faire vivre nos artisans (rénovation des bâtiments), nos agriculteurs (vente de noix, de miel, de légumes), notre épicerie, nos artistes, nos écoles.

Le patrimoine est surtout porteur de convivialité, je le crois très profondément.

Je veux ici remercier tout le travail qui est déjà fait : la constitution d'archives manuscrites, les rénovations des deux églises, des lavoirs, du retable, des reliques, des bénitiers...

Et ce que je veux aussi, c'est que nous redonnions ensemble une impulsion très forte à nos projets. Gardons le savoir-faire de la main de l'homme.

Je veux juste vous montrer au travers de ces quelques exemples, cette volonté de faire de notre patrimoine le cœur sensible de l'identité des Coteaux Périgourdins, de vouloir donner place à ce qui nous unit, à ce qui nous rassemble.

Nous avons envie de vivre, de vibrer, de porter nos projets.

Je crois au monde qui s'ouvre, aux projets collectifs qui nous unissent, il nous faut travailler tous ensemble.

Je souhaite surtout vous remercier. Alors merci beaucoup. »

Madame la Présidente donne la parole au trésorier, Monsieur TAVET Alain, pour procéder à la présentation des bilans financiers.

Le bilan pour l'année 2019

Le solde bancaire (Crédit Agricole et Banque Postale) au début de l'année 2019 s'élevait à :
1 718,39 €.

M. le Trésorier détaille pour l'année 2019 les dépenses et les recettes.

Le bilan pour l'année 2020

Le solde bancaire (Crédit Agricole et Banque Postale) au début de l'année 2020 s'élevait à :
1 828,08 €.

En 2020, il a été procédé à la suppression du compte auprès de la Banque Postale en raison des frais de tenue de compte importants qui étaient prélevés.

M. le Trésorier détaille pour l'année 2020 les dépenses et les recettes.

Soit un solde bancaire 2020 de 2192,53 €.

Les bilans financiers 2019 et 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Madame la Présidente propose d'envisager les projets pour fin 2021 et l'année 2022.

Récemment, elle a saisi une opportunité pour acquérir un râtelier permettant d'installer les tourtes de pain, pour un montant de 23 €. Il a été installé dans le four à pain des Mothes.

Elle propose de prendre contact prochainement avec la Fondation du Patrimoine pour contractualiser les projets à venir permettant de verser des dons à la Fondation du Patrimoine, dons qui bénéficient de déductions fiscales.

Différentes photos sont ensuite projetées représentant des arbres remarquables, le reliquaire, le retable, l'harmonium, des cabanes, des croix, des frontons, des fours à pain, des lavoirs, divers objets anciens de la vie courante, etc ...

Elle présente ensuite un devis pour permettre l'acquisition d'une pompe à main à hauteur de 87,50 € avec le tuyau à hauteur de 44,75 €, l'ensemble pourrait être installés au lavoir de La Croix. Ce devis est adopté à l'unanimité.

Elle procède ensuite à la présentation :

- du travail avant et après nettoyage, dont le propriétaire est M. Serge Froidefond, qui pourrait être installé sur le terrain en cours d'acquisition par la commune.
- de l'armoire qui vient de Turenne donnée par un particulier et installée au 1^{er} étage dans la tour.

Madame la Présidente précise que la commune possède avec sa tour, un monument remarquable, classé monument historique. Elle souhaite mettre tout en œuvre avec la municipalité pour rendre la tour accessible au public. Cela représentera des travaux à réaliser (10 000 euros par escalier, électricité aux normes ...). Un dossier est à monter après avis d'une commission de sécurité et de l'architecte des bâtiments de France.

Madame la Présidente présente :

- le livre sur l'histoire de Chavagnac, depuis l'époque préhistorique jusqu'à 1940, réalisé par Madame et Monsieur FORSTER. Elle les remercie pour cette belle réalisation.
- le livret « mémoire et patrimoine de Ste Orse » réalisé tous les ans, un travail important sur l'historique, le petit patrimoine, les rénovations ... Un livret dont l'association pourrait s'inspirer avec l'aide de bénévoles et qui impliquera un travail auprès des archives départementales.

Madame la Présidente sollicite ensuite l'assemblée afin qu'elle puisse donner ses idées.

Il est évoqué la réalisation de la reconstitution en 3 D du château disparu de Chavagnac avec la tour. Cette idée est à mettre en œuvre.

Le panneau sur l'historique de la tour est à restaurer.

M. MAZET rappelle que le four des Mothes a été rénové mais de nombreux randonneurs passent devant sans le voir. Il souligne qu'un panneau directionnel en bordure du chemin serait le bienvenu.

M. MAZET présente ensuite une planche avec des photos représentant le four à pain qui montre les étapes de la reconstitution du four. Il propose la réalisation d'un panneau en verre pour mettre un certain nombre de photos qui seraient recouvertes d'un plexi. Cette planche photos serait à installer sur place. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame la Présidente propose d'acter une date annuelle fixe pour faire le pain dans le four des Mothes. Considérant les deux précédentes réalisations, le week-end autour de la St Jean est validé à l'unanimité.

Quelques membres de l'assemblée évoquent la maison forte aux Mothes qui fait l'objet d'un vif intérêt en tant que patrimoine ancien. Madame la Présidente précise que l'association ne dispose d'aucune autorisation du propriétaire.

Madame la Présidente propose de retenir trois photos anciennes à mettre sous plastique permettant de visualiser avant et après, qui pourraient être installées dans différents endroits de la commune par exemple devant l'école, l'Eglise ... Après débat, les photos retenues sont la place du centre avec l'école, l'avenue de Brive, la porte de l'épicerie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame la Présidente suggère de mettre un commentaire sur le reliquaire nouvellement installé dans l'Eglise et sollicite Monsieur MACHAT qui accepte. Par ailleurs, ce dernier suggère de mettre les reliques de Saint Gaucher dans le coffre.

Madame la Présidente propose de retenir une date pour nettoyer le lavoir de Sagournat.

Les dates des 22 et 23 octobre à partir de 9 heures sont arrêtées. Se munir de sécateurs, d'outils divers.

Pour terminer Madame la Présidente propose la reconduction pour 2022 de la cotisation annuelle d'adhésion pour un montant 15 €. Elle rappelle que l'adhésion concerne le foyer et que toute personne peut venir aider sans payer de cotisation.

Monsieur le Trésorier précise que tout montant qui serait versé au-dessus de la cotisation d'adhésion peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50.

La secrétaire,

Brigitte BOUYSSONIE